

Conseil Municipal  
 Commune de Faux-la-Montagne  
 Séance du 09 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 octobre à vingt heure, le Conseil Municipal de la Commune de Faux-la-Montagne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Faux-la-Montagne, sous la présidence de Madame Catherine Moulin, Maire.

Convocation du conseil le 02/10/2025

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE , Olivier MARTIN, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON.

Absent-es : Victoire BEAUJOU , Catherine Lesnes, Noémie SERRU.

Pouvoirs :

Catherine Lesnes à Françoise Romanet

Victoire Beaujou à Catherine Moulin

Absent.e.s excusés : Catherine Lesnes, Victoire Beaujou

Secrétaire : Francis Hoezelle, sur proposition et validation du Conseil.

Nombre de membres composant le conseil : 11		<b>DELIBERATION</b>	
En exercice : 11		Arrivée en Préfecture le :	
Présents : 8		Publiée le :	
Représentés : 2		Exécutoire le :	
Absents/Excusés : 3			
<b>SENS DU VOTE</b>			
Unanimité	Majorité	Rejet	
OUI	Nombre de voix pour : 10		
	Nombre de voix contre : 0		
	Abstention : 0		

**DCM 2025/66 : Mobilité : demande de soutien communal du multi accueil Tom Pousse pour l'achat d'un véhicule 9 places**

L'association Tom Pousse utilisait jusqu'à aujourd'hui un véhicule 9 places associatif mutualisé entre plusieurs associations du territoire pour permettre les sortie et activités nécessitant du transport. Celui-ci ne fonctionne plus. Tom Pousse a obtenu un financement à hauteur de 80% de la CAF, pour l'achat d'un véhicule 9 places d'occasion, au prix de 13 990€, ayant 85 000 kms, vendu par garagiste, et a sollicité l'aide de la commune à hauteur de 2798€ pour le reste à charge soit 20%.

Les communes de Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles et La Villedieu ont entamé une réflexion sur la thématique de la mobilité.

Il a donc été prévu qu'une convention, permettra aux communes d'utiliser ce véhicule pour tester des propositions de trajets ouverts aux habitant-e-s en semaine vers Eymoutiers, Felletin, Aubusson ou autre et insérer cette expérimentation dans le cadre d'un projet intercommunal de mobilité.

Le conseil décide donc à l'unanimité d'attribuer une aide de 2798€ à l'association Tom Pousse pour permettre l'achat de ce véhicule de remplacement.

A Faux-la-Montagne, le 10 octobre 2025

La maire  
Catherine MOULIN




L'adjoint,  
Francis HOEZELLE

